

Sida Info Droit

0 810 636 636

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

22 mars 2007

Persistance des discriminations à l'égard des séropositifs.

A l'occasion du Sidaction, l'association **Sida Info Service** publie, dans un document de synthèse les témoignages de personnes séropositives victimes de discriminations. Ils sont issus d'entretiens menés en 2006 sur **Sida Info Droit**.

Depuis 2002, trois enquêtes annuelles menées par l'association, pointent toujours les mêmes difficultés : discriminations dans l'accès aux assurances, aux prêts bancaires et dans la vie professionnelle.

Dans sa première partie, le document relève les dysfonctionnements observés dans l'application de l'ancienne convention Belorgey et mettent en lumière l'importance des enjeux portés par nouvelles dispositions AERAS - s'Assurer et Emprunter avec un Risque de Santé Aggravé - en application depuis le 1er janvier 2007.

L'étude montre, dans sa deuxième partie, comment s'exercent les discriminations dans le domaine de l'emploi et de la vie professionnelle. Dès l'embauche, les rapports avec la médecine du travail, le secret médical et les décisions d'inaptitude sont au cœur des préoccupations. La crainte d'être discriminé si la séropositivité venait à être connue de l'employeur reste forte et les appelants témoignent de la persistance de situations de harcèlement moral de la part d'employeurs ou de collègues.

Les témoignages éclairent sur les raisons du faible nombre des démarches entreprises par les personnes victimes de discriminations tant sur le plan judiciaire qu'auprès de la HALDE. Ils illustrent la difficulté à prouver le caractère discriminatoire d'une situation donnée et la lourdeur de la démarche pour défendre ses droits.

Ce recueil de témoignages ainsi que les précédentes enquêtes peuvent être consultées ou téléchargées sur le site : www.sida-info-service.org

Contact Presse :

René-Paul LERATON

01 44 93 16 78

rpleron@sida-info-service.org